

Présents : Bruno Bénédictus, Chantal Lavis, Jean-Luc Tisseuil, Sylvie Le Bour, Philippe Roy, Marc Blondeau, Jean-François Renoux, Hubert Plateaux

Invités : Bernard Baray, Jean-Paul Harmand

Excusés : Laurent Dufort, Sylvain Rabaté

La séance est ouverte à 19h30

1) Trésorerie et secrétariat

Le point sur les adhésions à jour ayant été fait, la question des relances est évoquée : certains membres échelonnent leur paiement sans qu'il ne soit besoin de les relancer. Voir au cas par cas. Si besoin était une relance pourra être faite avant l'été.

2) Tarifs et adhésions

Rappel : 150 € adhésion membre
150 € pour prêt des bateaux du club si le nouveau membre n'a pas de bateau
60 € licence FFV
+ emplacement selon taille du bateau de propriétaire

3) Lancement de la section VRC

Démarrage des travaux

Constitution d'une équipe travaux : appel aux volontaires

- Liste fournitures, peinture, etc : montant estimé à 3 ou 4 000 € électricité comprise.
- Devis plomberie à demander à Éric Louveau
- Devis installation électrique à demander au fils de Bernard Baray (autour de 2 500 € ???)
Il sera nécessaire de différencier les circuits lumière (1) et prises électriques (2 ?)
- Rentrer certaines armoires pour stocker l'outillage mais y apposer des cadenas spécifiques pour que l'outillage soit demandé avant utilisation.
- Philippe se charge des serrures
- Jean-Paul Harmand propose un plan d'aménagement des locaux.
- Achat de 2 modèles réduits DF95 (450 € pièce) + télécommandes (150 € pièce) + 2 gréements type A (standard) et B (plus petit) par bateau (??? + 140 € par bateau)
Le ber est vendu avec le bateau.
Le parcours de régates est un parcours banane de 50 à 70m. Il faudra 4 petites bouées et une enceinte connectée pour la procédure de départ.
La moyenne d'âge des participants est nettement plus basse que la nôtre.
- Tarification des adhésions : 50 € ? (demander au CNCR)

Communication sur le site CVBM

3) Autres travaux

- Entretien des habitables et dériveurs assuré par Jean-François, Bruno, Philippe et Bernard
- Marquer l'emplacement des sangles de grutage sur les coques.
- Sortir et repérer les voiles en vrac dans l'école de voile.
- La VGA envisage d'utiliser le Vent d'Ouest jaune laissé au club par Laurent Dufort : pas de problème mais ils doivent passer par le CVBM pour prendre le bateau.

4) Régates

Bilan CNIF : belle opération de promotion grâce à l'initiative de Marc Lafagne. 2 nouvelles adhésions ont déjà été réalisées.

Femmes à la barre : un appel a été fait à tous les clubs d'Île de France. Nous pourrions prêter 1 ou 2 bateaux. Une sécu nécessaire (Bruno et Fred ou Bernard)

Essence hors-bord : l'achat déjà effectué de 10 litres suffira largement pour Femmes à la Barre. La consommation sur l'année est d'une quarantaine de litres.

5) SCI

Le président communique au comité un courrier recommandé avec accusé de réception de M. Bassant. Une réponse lui sera apportée de la même façon et le président propose une discussion avec lui cet été, soutenu par plusieurs membres du CVBM.

7) Nouveau Tempest : Flotte CVBM ou vente adhérent ?

Gilles Brandon de Saint-Fargeau possède 2 Tempests. Il compte s'inscrire au CVBM avec l'un d'eux et cède le second au club pour la somme de 1€. Après discussion, pour le remercier de son geste, il est décidé de lui offrir l'emplacement de son Tempest pour 2023.

Le nouveau Tempest du club devra être assuré sans délai.

La séance est levée à 22h15